



# SCIENCE ET PÊCHE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION  
DE

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE des PÊCHES MARITIMES

59, Avenue Raymond-Poincaré, PARIS (16<sup>e</sup>)

N° 114

PUBLICATION MENSUELLE

AVRIL 1963

Dans ce numéro :

- I. - Observations sur le hareng du sud de la Mer du nord et de la Manche orientale
- II. - Programme de la « Thalassa »
- III. - Publication d'une nouvelle carte des abords du plateau continental.

## OBSERVATIONS SUR LE HARENG DU SUD DE LA MER DU NORD ET DE LA MANCHE ORIENTALE

(Campagne d'hiver 1962-63)

par Cl. NÉDÉLEC

### 1°) Lieux et époques de pêche. Rendements.

— En novembre-décembre 1962 la pêche française de harengs n'a atteint que 7 700 tonnes contre 15 000 à 17 000 tonnes les années précédentes. C'est dire que la campagne d'hiver aura été nettement déficitaire. —

#### a) Pêche industrielle.

Les chalutiers industriels (bâtiments de 300 à 500 tx de jauge brute et 700 à 1200 cv en général) ont pratiqué la pêche dans la région du Sandettié du 12 novembre au 22 décembre. L'exploitation, assez importante du 12 au 28 novembre, a été faible et irrégulière du 29 novembre au 22 décembre. Les fonds de l'Ailly ont été relativement peu fréquentés : quelques pêches y ont été faites du 26 novembre au 20 décembre.

Le rendement moyen journalier par bateau, pour l'ensemble de la saison, a été de 6,5 tonnes sur le Sandettié et 5 tonnes sur l'Ailly. Ces chiffres sont nettement inférieurs à ceux des saisons précédentes (20 t en 1956, 12 à 15 t en 1960/61 et 1961/62).

#### b) Pêche artisanale.

Les petits chalutiers (25 à 150 tx et 250 à 300 cv) pêchant au chalut-boeuf pélagique ont travaillé du 3 novembre au 9 janvier entre le cap Blanc Nez et le Tréport. Leur saison de pêche a donc été relativement courte. Le rendement moyen journalier a été assez faible : 3,4 t par paire de

bateaux. Il s'est élevé par intermittence, pour quelques couples, dans le secteur Sandettié - Gris Nez à 10,7 t du 5 novembre au 21 décembre.

### 2°) Composition du stock par classes d'âge.

Les pourcentages des différentes classes d'âge s'établissent comme suit :

	Classe :	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954
	âge :	2	3	4	5	6	7	8 ans
Sandettié	%	0,3	17,4	58,1	19,0	3,9	1,0	0,3
Ailly	%	1,7	18,2	64,2	12,5	3,4	-	-
Ensemble du stock	%	0,8	17,7	60,3	16,6	3,8	0,6	0,2

La composition du stock est sensiblement la même sur l'ensemble des lieux de pêche de l'Ailly et du Sandettié avec, cependant, une légère prédominance des classes plus âgées sur ce dernier.

Par rapport aux campagnes précédentes où ils constituaient en moyenne 50 p. 100 du stock, les harengs de 3 ans n'ont figuré cette année que dans 17 p. 100 des captures. Cette baisse brutale de leur représentation en valeur relative laisse supposer qu'ils constituent une classe déficitaire dont l'apparition sur les pêcheries s'est traduite de deux façons : par une taille moyenne apparemment plus grande, puisque ce sont les harengs de 4 ans qui ont dominé, mais aussi par une baisse du rendement de la pêche puisque les harengs de 3 ans composent néanmoins en valeur absolue l'essentiel des captures.

### 3°) Taille par classes d'âge.

La taille moyenne reste très nettement supérieure à ce qu'elle était en 1945, à tel titre que celle des harengs de 3 ans est maintenant supérieure à celle des harengs de 4 ans de la période d'après guerre.

	1945	1962
3 ans	22,5 cm	25,1 cm
4	24,4	26,4
5	25,7	27,6
6	26,5	28,2

### 4°) Répartition des tailles.

La taille des harengs pêchés se répartit entre 22 et 30 cm avec mode à 26 cm. Cette moyenne est nettement plus élevée qu'au cours de la dernière saison de pêche où elle n'atteignait que 22-23 cm. Elle est liée à l'abondance relative des harengs de 4 ans qui représentent 60 p. 100 des apports.

Tailles en cm :	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Pourcentage :	0,4	1,9	8,7	19,1	32,3	25,5	9,1	2,7	0,3

### 5°) Remarques sur les engins de pêche.

Les engins de capture de la pêche industrielle sont dans l'ensemble restés les mêmes : ce sont toujours les chaluts de fond au hareng, chaluts en nylon dérivant du 31/50 pour les chalutiers de 750 cv et du 35/55 pour les chalutiers de plus de 800 cv. Les gréements comportent des entre-mises de 12 à 22 m, maillées directement derrière les panneaux (en raison des faibles profondeurs du Pas-de-Calais, les bras sont inutiles) et 2 plateaux élévateurs sur petits bras. Quelques essais de chaluts pélagiques ont été faits : les résultats ont été assez décevants dans l'ensemble par suite de l'emploi de très grands chaluts à 4 faces et de gréements mal adaptés aux faibles profondeurs (1).

Les chalutiers artisanaux continuent à employer le chalut-boeuf pélagique en nylon. Leurs filets ont été notablement modifiés cette année : la surface pêchante à l'ouverture a été augmentée et les maillages à l'entrée sont plus grands (100 mm au lieu de 75 mm). Ces nouveaux chaluts paraissent plus pêchants que ceux des années antérieures.

Notons également que l'augmentation de la taille moyenne des harengs s'est aussi répercutée dans la pêche artisanale au filet dérivant qui a lieu chaque année d'octobre à décembre dans la région du Tréport. Les mailles de 25 mm des filets maillants en nylon, bien adaptées aux harengs de 3 ans, se sont révélées un peu trop petites pour les harengs de 4 ans et plus. Une certaine quantité de harengs a été perdue pour cette raison sur les bateaux utilisant ce maillage.

### Conclusion

Les observations des années antérieures ont montré que ce sont les harengs de 3 ans qui constituaient en moyenne la moitié des captures d'hiver dans le sud de la Mer du nord et en Manche orientale.

Le pourcentage réduit de poissons de cet âge, observé pendant la campagne 1962-63, explique les faibles rendements obtenus et la médiocrité des apports. Ce phénomène doit être imputé au mauvais recrutement de la classe des harengs nés en 1959. Par leur faible nombre ils n'ont pu jouer le rôle décisif qui était le leur dans le renouvellement d'un stock déjà fortement réduit par les prélèvements de plus en plus importants opérés au cours des campagnes précédentes.

Or, malgré les premiers signes de surexploitation observés dès 1956 dans le sud de la Mer du nord, les mesures de conservation proposées à Londres en mars 1957, et qui visaient plus particulièrement à protéger les frayères, ont été repoussées.

Depuis cette époque le déclin de la pêche n'a fait que s'accroître et les résultats de la dernière campagne montrent de façon évidente que le problème de la protection du hareng ne peut être ignoré plus longtemps.

Il en est de ce poisson comme des autres espèces marines ; ses ressources ne sont pas inépuisables et seules des mesures appropriées peuvent permettre d'en sauvegarder l'exploitation.

(1) Rappelons à ce sujet que les chaluts à deux faces paraissent mieux adaptés aux petits fonds, ainsi que l'ont montré les essais de la « Thalassa » (cf. Bulletin « Science et Pêche » n° 110).